



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-17144>

Département(s) de publication : **65**

Annonce n° **24-17144**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-164858

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département des Hautes Pyrénées

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22650001500012

Ville : TARBES

Code postal : 65013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 65

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES AU COLLEGE DESAIX A TARBES

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché ordinaire. Aucune variante n'est autorisée. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations de la phase travaux est de 7 mois dont 5 mois de préparation de chantier

Critères d'attribution : 2-Valeur technique : 40 points 2.1-Qualité de la méthodologie et de l'organisation : 20 points 2.2-Qualité des moyens humains mis en place : 20 points 1-Prix des prestations : 60 points

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 2 Date d'attribution : 08/02/24 Marché n° : 240008 Societe Marmer, 13 Rte De Toulouse, 65690 Barbazan Debat Montant Ht : 145 328,16 Euros Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires : La consultation du contrat peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2024